

ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 24 septembre 2026

Arrêté n° 2026.09.24 - 60 portant nomination des membres du collège des usager.e.s de la commission d'accessibilité des personnes en situation de handicap de Vire Normandie

Le Maire de Vire Normandie,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2143-3,

VU la délibération n° 2026.07.15 - 01 du conseil municipal de Vire Normandie en date du 15 juillet 2026, portant constitution et composition de la commission d'accessibilité des personnes en situation de handicap,

CONSIDÉRANT les réponses reçues de la section du canton de Vire de l'association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (ACPG-CATM), de l'union nationale des combattants (UNC), de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Symphonia, de l'EHPAD de Blon, de l'EHPAD L'Elvody, de l'association française contre les myopathies (AFM) – Téléthon, du Club des Aînés de Roullours, de l'association des parents et amis d'enfants inadaptés (APAEI) du Bocage virois, des résidences autonomie Charles de Gaulle et Sainte-Anne, de l'association des paralysés de France, de l'association des accidentés de la vie, de Vire avenir et du Centre hospitalier de Vire,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

Sont nommé.e.s membres du collège des usager.e.s de la commission des personnes en situation d'handicap de Vire Normandie :

- Monsieur Claude Poupion, président de la section du canton de Vire de l'ACPG-CATM ;
- Monsieur René Bisson, représentant l'UNC ;
- Monsieur Jean-Claude Bouclies, directeur-adjoint de l'EHPAD Symphonia ;
- Madame Sabrina Côme, directrice de l'EHPAD de Blon ;
- Monsieur Alexandre Grimm, représentant l'EHPAD L'Elvody ;
- Monsieur Serge Cordon, représentant l'AFM-Téléthon ;
- Madame Colette Desmorteux, présidente du Club des aînés de Roullours
- Madame Odile Gosselin, secrétaire du bureau de l'APAEI du Bocage virois ;
- Madame Sandrine Cavey, agente du Centre communal d'action sociale de Vire Normandie, représentant la résidence autonomie Charles de Gaulle ;
- Madame Faustine Belloche, agente du Centre communal d'action sociale de Vire Normandie, représentant la résidence autonomie Sainte-Anne ;
- Monsieur Eric Levallois, représentant l'association des paralysés de France ;
- Madame Annabelle Demé, assistante maternelle ;
- Madame Jeanine Ballou, présidente de l'association des accidentés de la vie ;
- Madame Hélène Cojean, directrice déléguée du Centre hospitalier de Vire ;
- Madame Karine Meslin, représentant l'association Vire Avenir ;
- Monsieur Yves Lepage, usager.

Arrêté municipal du 24 septembre 2026



Article 2 : .

La durée du mandat des membres du collège des usager.e.s de la commission pour l'accessibilité des personnes handicapées de Vire Normandie est la même que celle du mandat des membres élus du conseil municipal.

Article 3 : .

Le présent arrêté sera notifié à chacune des personnes nommées.

Article 4 : .

Le Directeur Général des Services de la commune de Vire Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vire Normandie, le 24 septembre 2026

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Pascal MARTIN

